

propose aussi de développer les notions d'emplois, de métiers et de compétences, avec la mise en place d'une organisation fondée sur le principe d'une structure par grandes filières professionnelles (7 ou 8) nécessaires aux missions de l'Etat, puis par cadres de fonctions (50 maximum) organisés par niveaux de fonctions (4 à 5) (voir par exemple le système mis en œuvre à La Poste et, dans une moindre mesure, dans la fonction publique territoriale). Il faudrait également mettre en œuvre une vraie gestion des RH par de nouvelles conditions de recrutement, de formation et de déroulement des carrières ; et dans cette optique, assurer un pilotage des trois fonctions publiques par

une conférence des employeurs publics, mais aussi au sein de chaque fonction publique. Enfin, un renouveau du dialogue social semble s'imposer (voir sur ce sujet le rapport Fournier de 2002).

L'ensemble de ces propositions converge fortement avec les propositions de notre groupe de travail CFDT Cadres dans sa « Contribution pour le développement de la gestion des ressources humaines Cadres dans les Fonctions publiques » en date du 18 avril 2003 (et qui figure dans la section actualités du site Cadres-plus.net).

François Fayol

Futuribles

N°287, juin 2003. 96 pages, 12 euros

Pour ceux qui s'intéressent à la modernisation des services publics et des administrations (nos numéros 394, *Pour un Etat efficace*, et 399, *Moderniser les administrations publiques*, la revue *Futuribles* consacre certains articles de son dernier numéro à la modernisation de

l'Etat. On lira en particulier, dans un sommaire "L'Etat stratège" par Hugues de Jouvenel, "Moderniser l'Etat, moderniser le service public", par Bernard Bruhnes et "La réforme de l'administration britannique", par Marie-José Péan.

F.F.

Jacques Chevalier

Le service public

Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 128 pages, 2003.

Ce petit livre est un classique qui depuis 1987 accompagne bon nombre d'étudiants. Sa cinquième édition refondue vient de sortir des presses en juin 2003. Il explore la notion de service public, « véritable clef de voûte de la construction étatique » en France. La première partie, La théorie du service public, est organisée en trois parties : la fondation, l'enracinement, l'ébranlement.

La seconde partie, Le service public comme institution, envisage successivement sa délimitation, son statut et sa gestion.

Bien utile pour compléter ou rafraîchir ses connaissances sur les services publics en France mais aussi pour en comprendre les dimension historiques et mythiques.

F.F.